Trente-neuvième Année — N° 142 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 22 MAI 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :
ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cⁱᵉ, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28 — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 21 MAI 1894

L'EXÉCUTION
d'Emile Henry

La grâce rejetée

Paris, 20 mai.

Emile Henry ayant refusé de se pourvoir en cassation, il était à prévoir que l'exécution du condamné ne se ferait pas longtemps attendre.

Une vingtaine de jours en effet se sont à peine écoulés depuis l'expiration des délais de pourvoi, soit le temps nécessaire à l'accomplissement des formalités du recours en grâce. On sait que celui-ci est de rigueur. Mais la commission chargée de l'examiner n'a pas jugé que le cas d'Emile Henry fut digne d'intérêt. Et M. Carnot, s'en tenant à l'avis de la commission, a décidé que la justice suivrait son cours.

Mᵉ Hornbostel à l'Elysée

C'est avec d'infinies précautions que l'entrevue de Mᵉ Hornbostel avec le président de la République a eu lieu aujourd'hui à une heure assez avancée de l'après-midi, on la niait encore à l'Elysée, comme on y déclarait aussi que l'exécution n'aurait pas lieu demain matin.

On ajoute même qu'avant de lui remettre l'avis d'audience, l'envoyé de la présidence exigea du défenseur d'Emile Henry qu'il tint secrète jusqu'à ce soir à dix heures sa démarche auprès du chef de l'Etat.

C'est peut-être pour ce motif que chez Mᵉ Hornbostel on déclarait tantôt qu'il était à la campagne depuis hier.

Quoi qu'il en soit, l'avocat du condamné a fait en faveur de son client une tentative suprême. M. Carnot l'a longuement écouté et lui a promis de peser les considérations qu'il venait de faire valoir avant de prendre sa décision.

Le résultat négatif de l'entrevue n'était douteux pour personne.

Cette après-midi, le général Borius, secrétaire général de la présidence, transmettait dans le plus grand secret le dossier à la Grande Chancellerie (direction des affaires criminelles).

Le Procureur général était informé de son côté que la justice suivait son cours et que l'exécution du condamné serait faite, au lieu habituel, à l'heure réglementaire, c'est-à-dire au lever du soleil soit à 4 h. 13 minutes du matin.

L'ordre d'exécution

A 2 heures 1/2, le cabinet du ministre de la justice faisait parvenir à l'exécuteur en chef des hautes œuvres, M. Deibler, l'ordre de se rendre sur le champ au parquet du procureur général ou le substitut de service lui remettait une réquisition ainsi libellée : « De par la loi, ordre est donné à M. l'exécuteur en chef des arrêts criminels, de se saisir du nommé Henry Emile-Joseph-Félix, condamné à la peine de mort par la Cour d'assises de la Seine, le 28 avril 1894 et de procéder à son exécution en place publique le 21 mai 1894, à 4 heures 13 du matin.

Les dispositions prises

En même temps que le parquet, la préfecture de police avait été prévenue, M. Brun, directeur de la Grande-Roquette l'était aussi par la Direction du service pénitentiaire au ministère de l'intérieur.

Sur la réquisition du préfet de police, le commandant de la place de Paris donnait des ordres pour la formation du piquet d'exécution.

La police prenait toutes ses dispositions pour la soirée et pour la nuit.

Les brigades chargées d'assurer le service d'ordre étaient désignées. Comme pour l'exécution de Vaillant, en prévision de l'affluence énorme de curieux qui pourrait se produire, et aussi de peur de désordres provoqués par les anarchistes, un nombre inusité d'agents et de gardes étaient commandés.

M. Deibler. — Lettres de menaces

De son côté, M. Deibler ne restait pas inactif. Le soir après son dîner, le bourreau se rendait avec ses aides rue de la Folie-Regnault où est remisée la guillotine. Il s'assurait qu'elle était en bon état et se retirait après avoir tout préparé pour la matinée du lendemain.

On dit que M. Deibler a reçu, ces jours derniers, plusieurs lettres où on le menace de lui régler son compte avant peu. Bien que le même fait se soit produit à la veille de chaque exécution d'anarchiste, M. Deibler en est chaque fois désagréablement impressionné. Aussi s'entoure-t-il des précautions les plus minutieuses. Et sur sa demande, son domicile ainsi que sa personne, sont-ils l'objet d'une étroite surveillance.

L'abbé Valadier

Ce soir à huit heures, un inspecteur de la sûreté se présentait chez M. l'abbé Valadier, aumônier de la Roquette, 103, rue Notre-Dame-des-Champs, et lui remettait une lettre ainsi conçue :

« Monsieur l'Aumonier,

» J'ai l'honneur de vous informer que l'arrêt de la Cour d'Assises de la Seine, en date du 28 avril dernier, qui condamne à la peine de mort le nommé Henry (Emile-Joseph-Félix) recevra son exécution le 21 mai 1894, à quatre heures 13 minutes du matin.

» Veuillez, Monsieur l'Aumônier, vous rendre auprès du condamné, à l'effet de lui prêter les secours de la religion.

» Veuillez agréer, Monsieur l'aumonier, l'assurance de ma haute considération. » Le Procureur Général,
» BERTRAND »

La soirée

Bien que la nouvelle de l'exécution ait été tenue rigoureusement secrète, en haut lieu, elle n'est pas sans avoir transpiré cependant, et à partir de neuf heures, une certaine agitation règne dans le quartier de la Roquette.

On sait d'ailleurs que cela ne peut aller très loin. Depuis deux ou trois soirs déjà, les amateurs de lugubre spectacle viennent rôder aux abords de la prison. De mauvais plaisants répandent chaque jour le bruit que c'est pour le lendemain matin. Les curieux s'installent et prennent leurs dispositions pour passer la nuit. Mais cette fois, l'attente est moins longue que pour Vaillant, l'exécution devant avoir lieu vers 4 heures. On sait donc dès minuit à quoi s'en tenir.

Le temps est clair et vif, quelques réverbères éclairent à peine les profondeurs de la place de la Roquette. A leur lueur on distingue vaguement l'entrée de la prison, d'aspect sinistre, derrière un rideau de maigres arbres entre lesquels se dressera dans quelques heures la guillotine.

On devine plutôt qu'on ne voit. Il en sera de même toute la nuit, et ce n'est pas un des côtés les moins curieux des exécutions que cette patience et cette obstination de la foule, qui sait qu'elle ne verra rien et qui cependant attend, debout pendant des heures, et ne céderait pas sa place pour un empire.

En raison des précautions prises pour tenir la nouvelle secrète, elle ne s'est répandue dans Paris, que tard dans la soirée.

Le déploiement de police est considérable. Les agents ont reçu la consigne la plus rigoureuse.

Avant minuit, les agents dégagent les abords de la place et dressent les barrières. Ils refoulent dans les rues jusqu'à une assez grande distance, les curieux.

Henry dans sa prison

Depuis deux jours, Henry, malgré tout l'empire qu'il a sur lui-même, se montre légèrement inquiet:

Il sent que le moment est proche. Il n'a pu s'empêcher d'en faire à plusieurs reprises la remarque à ses gardiens.

Et il conclut invariablement : « Autant en finir tout de suite; le plus tôt sera le mieux.»

Le prisonnier écrit beaucoup ces jours-ci. Il laisse plusieurs lettres destinées à sa mère, à son frère, à quelques amis. On sait en outre qu'il rédige un long factum ou il raconte sa vie et fait l'apologie de son crime. Cette œuvre, dans sa pensée, doit être publiée après sa mort.

M. l'abbé Valadier, le respectable aumônier, n'avait pu encore obtenir hier du criminel qu'il témoignât le moindre repentir. Comme Vaillant, comme Ravachol, Henry se glorifie de son crime et s'en fait un piedestal. Il s'abandonne parfois à des déclamations, à des tirades sur l'idée dont il persiste à se considérer comme une victime héroïque.

« Je souhaite, disait-il hier, que ceux qui m'ont condamné à mort sans se soucier de plonger dans le désespoir ceux qui m'aiment, portent sur leur conscience le poids de leur sentence, aussi légèrement que j'apporterai ma tête sous le couteau.»

Henry se montre très amer à l'égard des journalistes qu'il accuse d'entretenir par leurs mensonges (sic) les préjugés et de prolonger ainsi la durée de l'état actuel social.

A part cela, le prisonnier est calme. Le régime de la prison l'a fait maigrir et pâlir. Il ne s'opposera pas, dit-on, à ce que son corps soit soumis à l'autopsie.

Avant l'exécution

A partir d'une heure, la place de la Roquette, évacuée depuis longtemps déjà, et jusque là déserte et morne, prend sa physionomie caractéristique.

Les gardes à cheval arrivent, et prennent position devant la Petite-Roquette, en face de la Grande.

C'est à peine si une cinquantaine de journalistes et de privilégiés stationnent aux abords de la prison. Des agents en tenue et en bourgeois vont et viennent silencieusement.

Les fenêtres des maisons qui ont vue sur la place commencent à s'éclairer les unes après les autres. Peu à peu, des curieux s'y montrent. D'autres s'installent sur les toits. Il en est parmi eux qui ont payé un prix exorbitant leur poste d'observation. Toutes les fenêtres, quoique éloignées de la place, sont de la part des agents l'objet d'une surveillance incessante.

A deux heures, les marchands de vin sont obligés de fermer leurs portes, toutes les permissions ayant été refusées et des agents veillent à l'exécution religieuse de cette consigne.

Les curieux ainsi mis dehors sont refoulés par la police; ils sont du reste peu nombreux.

Les mastroquets privés de la recette sur laquelle ils comptaient se répandent en lamentations.

A deux heures 2, arrivent quatre compagnies, un escadron de la garde républicaine sous les ordres d'un commandant. Il y a en outre 500 gardiens de la paix.

Bientôt après on signale l'arrivée de M. Lépine, préfet de police, suivi de près par M. Clémenceau.

3 heures 20. — L'assistance est toujours peu nombreuse tandis que les forces de police sont imposantes. Pas de camelots, pas de gamins dans les arbres.

Aucun incident, en raison sans doute du petit nombre de curieux et du calme absolu qui règne.

Les marchands de vin ont obtenu l'autorisation de rouvrir leur boutique.

A son arrivée devant la Roquette, M. Clémenceau a été l'objet d'une curiosité peu sympathique.

A signaler encore parmi les assistants de marque MM. Maurice Barrès et Ducret, encore directeur de la *Cocarde*.

L'arrivée des bois de justice

Il est deux heures environ quand un roulement se fait entendre dans la direction de la rue de la Folie-Regnault. Ce sont les bois de justice qui arrivent. Les fourgons sur lesquels sont montés M. Deibler et ses aides, sont escortés par un détachement d'agents, renforcé de gardes à cheval. Le lourd véhicule vient se ranger à quelques pas de l'entrée de la prison. Les aides, après avoir revêtu leurs bourgerons, déballent leur sinistre bagage et procèdent au montage de la guillotine.

Le montage de la guillotine

Les quatre fameux pavés, marqués d'avance, reçoivent les montants. M. Deibler surveille et dirige l'opération qui dure environ trois quarts d'heure.

La lugubre machine étend ses bras; le couteau brille à la lueur des réverbères. On apporte le vaste panier d'osier qu'on place à droite de l'échafaud. Des éponges nagent dans les seaux de bois disposés déjà pour nettoyer la machine éclaboussée de sang.

Enfin on procède à l'essayage du couteau. Les aides soulèvent l'énorme masse qu'ils laissent ensuite retomber sur des coussinets de caoutchouc, en ayant soin de la retenir avec la corde adaptée à la poulie superieure pour ne point faire de bruit.

M. Deibler, la main au déclic, préside lui-même à cette répétion générale et paraît satisfait du résultat.

A 2 heures 3/4, deux cents personnes environ se pressent autour de la machine et forment une double haie jusqu'à la porte de la prison demeurée entr'ouverte.

A l'intérieur de la prison

M. Deibler vient d'y pénétrer, bientôt suivi de MM. Meyer, juge d'instruction et Goron, chef de la sûreté. M. Brun, le directeur de la prison a reçu les magistrats sur le seuil de la porte.

L'abbé Valadier, le vénérable aumonier les a précédés lui-même de quelques instants.

La levée d'écrou

En entrant dans la prison, M. Deibler s'est rendu au greffe où il a signé la levée d'écrou ainsi conçue :

« L'an 1894, le 21 mai 1894 à 4 heures du matin, le nommé Henry (Emile-Joseph-Félix) a été remis aux mains de l'exécuteur des arrêts criminels, en vertu d'un réquisitoire de M. le procureur général en date du 20 mai 1894.
» DEIBLER. »

A partir de ce moment, le condamné appartient au bourreau.

Dans la prison

A 4 heures précises, M. Brun, directeur de la Roquette, M. Lemercier, juge d'instruction, M. Hauroch, greffier, M. Legonic, commissaire de police ont pénétré dans la cellule d'Henry.

L'abbé Valadier attendait près de la porte, prêt à offrir ses services.

Henry dormait profondément. On dut le secouer à plusieurs reprises. Dès qu'il ouvrit les yeux, mon ami, lui dit M. Brun, du courage, le jour est arrivé.

Henri, très pâle, ne répondit pas. Il s'habilla lui-même.

Le directeur de la prison lui ayant demandé s'il voulait recevoir l'aumônier.

— Non, répondit énergiquement Henri, je n'en ai pas besoin.

Il refusa de même un verre de cognac.

Aussitôt habillé, Henry fut conduit au greffe où l'attendait M. Deibler. Là, on le ligotte : les pieds sont entravés, les coudes ramenés en arrière et attaché l'un contre l'autre.

On procède alors à la toilette. Pendant qu'un des aides échancre le col de sa chemise, Henry lui dit : « Vous êtes M. Deibler. »

L'aide ne répondit pas. Ce sont les seules paroles qu'Henry a prononcées avant de monter au supplice.

Il n'a pas eu un mot pour sa mère ni pour ses frères. Il n'a fait aucune recommandation pour ses amis, formulé aucun désir au sujet de son corps; il n'a remis ni lettre ni papiers.

La toilette terminée, les aides prennent Henry sous les bras et le conduisent vers la grande porte de la Roquette. En traversant la cour, il s'est plaint d'être trop fortement ligotté : On ne peut pas marcher, dit-il.

A ce moment, la porte s'ouvre et le condamné pénètre sur la place.

L'EXÉCUTION

A 4 heures 10, les portes de la prison s'ouvrent ; les gendarmes à cheval qui font demi-cercle devant la guillotine mettent sabre au clair.

Henry paraît, précédé du commissaire de police Legoin et de Deibler. Il est maintenu par les deux aides, fortement ligotté; une écharpe noire l'étreint au cou, à la poitrine et aux bras; aussi, est-ce d'une voix étranglée qu'il crie dès ses premiers pas : Courage, camarades, vive l'anarchie !

Il est complètement rasé, la face blême.

Les aides le poussent vivement ; en moins de vingt secondes, il est jeté sur la bascule. La tête à peine introduite dans la lunette, avant la tombée du demi-cercle supérieur, par un effort suprême, il tourne la tête à gauche, regardant la foule massée et violemment impressionnée, chapeau bas. Il crie à nouveau, d'une voix encore plus strangulée : Vive l'anarchie !

Le mot était à peine terminé que le déclic jouait, le couteau tombait et la tête tranchée roulait dans le son, le corps basculait dans le panier, et le couteau remontait, dégouttant de sang, avec la même rapidité.

La tête est versée dans le panier qui est chargé dans le fourgon, lequel, escorté par des gendarmes à cheval sabre au clair, se dirige au galop vers le cimetière d'Ivry.

L'aumônier, l'abbé Valadier, malgré ses démarches instantes jusqu'au dernier moment, n'a pu être admis jusqu'à Henry, ce dernier ayant refusé de le voir.

La foule, après l'exécution, s'est dispersée sans incidents, sauf l'arrestation d'un individu qui a crié au moment où le couteau tombait: Vive la Commune ! Vive l'anarchie !

Au cimetière

Le trajet du fourgon de la place de la Roquette au cimetière d'Isly s'effectue très rapidement.

Des groupes d'agents avaient été disposés de distance en distance. Les rues étaient désertes.

Aucun incident à signaler sauf la chute de deux gendarmes de l'escorte dont les chevaux avaient glissé.

Au cimetière d'Ivry, les allées conduisant au point des suppliciés étaient occupées par de nombreux agents, une vingtaine de journalistes et de curieux.

La fosse d'Henry est creusée entre celles de Vaillant et de Geomay.

Le fourgon arrive à 4 heures 50. Le cadavre est sorti du panier. Le visage n'a pas changé. Le sang coule en abondance.

Les quelques personnes qui se sont approchées reçoivent des éclaboussures.

Au moment où en veut procéder à l'inhumation, un employé de la faculté de médecine réclame le corps et comme la famille n'a encore manifesté aucune intention à ce sujet, le commissaire de police accède à ce désir et à cinq heures, après un simulacre d'inhumation, la voiture de la faculté prend les restes du supplicié.

M. Goron assistait à la funèbre cérémonie.

L'acte de décès d'Emile Henry

L'acte de décès d'Emile Henry a été dressé dans la soirée. Il est ainsi conçu : Henry Joseph-Emile-Félix, 21 ans, fils de Fortuné et Rose Caubet, né à Saint-Martin de Provençals (Espagne) le 26 septembre 1872, employé, célibataire, demeurant, 1, rue des Envierges, villa Faucheur, décédé place de la Roquette le lundi 21 mai, à 4 h. 10 du matin.

M. Hauroch, greffier à la cour, vient de se rendre à la mairie du XIᵉ arrondissement pour accomplir les formalités d'usage.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE

L'anniversaire de la Commune. — Comité des élus. — Soumission aux ordres du ministre. — Le Congrès ouvrier. — Les appointements des députés menacés. — Le patriotisme des socialistes.

(D'un correspondant particulier)

Paris, 18 mai. — Jusqu'à ce jour les révolutionnaires n'ont pu encore arriver à s'entendre pour leur manifestation commémorative de la semaine sanglante, au cimetière du Père-Lachaise.

Les projets d'union devant la tombe des « frères de 71, » n'ont encore abouti qu'à la création d'un nouveau comité d'organisation, au siège de la *Revue socialiste*, rue Chabanais.

Ce comité semble avoir été fondé par les élus socialistes qui y sont presque tous adhérents. On se souvient que les guesdistes les avaient mis en demeure de prendre la tête du cortège au 27 mai. Les broussistes et blanquistes, ne voulant pas paraître moins intransigeants, en ont fait autant.

Mais MM. les députés du peuple n'ont pas fait connaître leur décision à leurs électeurs. Ils ont pris un parti plus sage. Tiraillés entre deux comités qui émettaient chacun pour sa part, la prétention de les accaparer tous, ils ont pensé, avec raison, que quel que soit le parti auquel ils s'arrêteraient, ils créeraient des mécontents. Et puis, ces possibilistes qui parlaient de culbuter la police, étaient peu rassurants.

Ils pouvaient en une journée renverser bien des plans établis. Aussi députés et conseillers municipaux unis en face du danger, ont-ils, sous les auspices de l'*Union socialiste*, organisé le groupe dont nous venons de parler, avec l'intention bien évidente de s'emparer du mouvement et de le diriger dans un sens pacifique.

Cela leur sera d'autant plus facile que les militants eux-mêmes semblent revenus à des projets plus pacifiques.

***

Le comité possibiliste et blanquiste, dit *Comité général d'organisation* a décidé dans sa dernière séance qu'aucun drapeau rouge ou tricolore, même dans sa gaine, ne serait porté au Père-Lachaise.

Il a repoussé, en outre, le principe d'un meeting public. Si une autre commission révolutionnaire, principalement celle des *Anciens combattants de la Commune*, en organise un, s'y rendra qui voudra.

Le rendez-vous au cimetière a été fixé à deux heures de l'après-midi.

Si les portes sont fermées, la Commission exécutive décidera, sur le champ, des mesures à prendre.

Une invitation sera adressée aux membres du groupe s'occupant de l'érection du monument des Fédérés.

On se souvient que le Conseil municipal de Paris a accordé une concession de terrain à cet effet, mais qu'il y a environ cinq ans, des grilles ayant été apportées pour protéger ce monument qui n'a jamais existé, le gouvernement les fit enlever et s'est toujours opposé, depuis lors, à ce qu'elles fussent plantées.

Voilà donc où en sont les projets de l'anniversaire des journées de Mai. Aucun programme n'est encore définitivement arrêté. Il est probable que les élus finiront par prendre la direction du mouvement.

***

Les allemanistes n'ont pas pris part à ces diverses délibérations. Ils ont discuté cette semaine, en séances privées, des intérêts de leur parti. Nous savons que les séances, auxquelles assistaient MM. Faberot, Dejeante, Avez, députés, Weber, Feuillet, conseillers municipaux, ont été fort mouvementées. On le comprendra sans peine, lorsqu'on saura qu'il était question de leurs indemnités que l'*Union fédérative* voulait transformer en appointements payés par elle.

L'Union fédérative toucherait ainsi les sommes allouées à ses élus et les rénumérerait à son gré, trouvant que les deux mille francs par an qu'ils versent à sa caisse forment un total suffisant pour payer le temps perdu pendant les sessions, des conseillers généraux ouvriers.

Ces propositions seront votées le 22 mai, toujours en catimini.

***

Entre temps, les députés continuent toujours leur propagande. Une réunion publique a eu lieu jeudi dernier à la salle Octobre, sous la présidence de M. Desfarges, de la Creuse.

M. Vaillant a préconisé l'organisation et engagé les nombreux ouvriers maçons de la Creuse qui l'écoutaient à fonder des groupes et des syndicats dans leurs campagnes, que lorsque les plus petites bourgades auront leur groupe, ces agglomérations, fédérées entre elles, enserreraient la société capitaliste dans un immense filet, qui se transformerait, à brève échéance, en un linceuil.

M. Gendre, député de la Dordogne, s'est contenté de dire que les persécutions dont Archimède fut victime n'ont pas empêché la terre de tourner (sic) et que Xerxès, monarque de Macédoine (sic), voulant endiguer la mer, avait été submergé par ses flots, de même la bourgeoisie sera submergée par les flots du socialisme (sic).

Inutile de noter que ces savantes citations historiques ont été couvertes d'applaudissements.

MM. Coutant et Fabérot ont été pérorer sur l'internationalisme, à Ivry, à propos d'une querelle qui a éclaté entre ouvriers belges et français. M. Paulin Méry, quoique socialiste, s'est séparé d'eux et s'est déclaré patriote.

PHILIPPE SOURD.

LA PUBLICITÉ DES EXÉCUTIONS CAPITALES

La *Liberté* émet les réflexions suivantes :

« La Chambre a repoussé hier le projet de loi qui supprimait la publicité des exécutions capitales, ou plutôt modifiait cette publicité en décidant que l'exécution aurait lieu désormais dans l'intérieur des prisons, en présence d'un nombre relativement restreint et spécialement déterminé de témoins et de spectateurs.

»Les questions accessoires que l'on a mêlées à l'objet principal de la loi, notamment l'abolition de la peine de mort, ont certainement contribué au vote défavorable de la majorité, en jetant une regrettable confusion sur le point essentiel à résoudre.

» Le Sénat, qui est composé de membres fortement pénétrés des droits et des intérêts de l'ordre social, avait adopté à la presque unanimité, dans un sentiment supérieur de moralité publique, la loi que la Chambre vient de rejeter.

» Au Palais-Bourbon, c'est évidemment la doctrine de l'exemplarité des peines publiques qui a prévalu.

» Les faits et le mouvement de la criminalité prouvent malheureusement que l'exemple est sans influence sur l'esprit des malfaiteurs, et que son effet est plus que douteux; mais ce qui ne l'est pas, c'est l'exemple des scandales, des odieuses manifestations, des scènes d'obscénité et férocité bestiale que provoque l'exécution des condamnés devant la foule de gens de mauvaise vie qui se pressent autour de l'échafaud.

» C'est ce spectacle honteux qu'il importait de faire disparaître. Il est certain que la question sera reprise, et il pourrait se faire que la majorité d'hier se modifiât dans l'intervalle. »

Les deux Français arrêtés en Allemagne

Berlin, 20 mai. — Les deux prétendus espions français, arrêtés le 17 mai à Castel, près de Mayence, sont deux jeunes employés de M. Boesch, architecte à Reims.

Ces jeunes gens, tout à fait inoffensifs, qui pratiquent avec ardeur le sport vélocipédique, avaient profité des vacances de la Pentecôte pour entreprendre une excursion sur les bords du Rhin.

Les deux jeunes touristes avaient emporté un appareil photographique pour prendre les vues des beaux sites aperçus sur leur route et les conserver comme souvenir de leur excursion. Ils ne se doutaient pas, les malheureux, du danger qu'il y a de monter sur les glacis des vieilles fortifications, fussent-elles même absolument insignifiantes, comme celles de Castel.

Bien qu'on ne puisse sérieusement maintenir contre ces deux jeunes gens la grotesque accusation d'espionnage, il est à craindre cependant qu'ils ne paient assez cher leur imprudence. Etant donnés les procédés habituels de la justice allemande en cette matière, il est à craindre qu'ils ne soient détenus longtemps en prévention.

Ce qui pourrait leur arriver de plus heureux, c'est d'être traduits devant le tribunal correctionnel pour avoir pénétré sur un terrain interdit au public.

Il sera bon de voir comment la justice allemande traitera les deux employés de M. Boesch; en tout cas, cette mésaventure est susceptible de servir d'exemple aux touristes qui seraient tentés de voir les bords du Rhin et de les empêcher de visiter une région aussi peu hospitalière.

UN ÉMULE DE LÉAUTHIER
A MARSEILLE

Marseille, 20 mai. — Nous avons parlé hier d'un crime analogue à celui de Léauthier contre M. Georgevitch, ministre de Serbie, qui vient d'être commis à Marseille.

Dans le premier interrogatoire subi au parquet par Mat, l'auteur de l'attentat d'hier, ce dernier a persisté dans ses déclarations, indiquant qu'il voulait à tout prix forcer la bourgeoisie à capituler.

On a trouvé sur lui un carnet en tête duquel Mat avait copié, se terminant par ces mots : « O martyr, tu seras vengé ! » les vers trouvés sur la tombe de Vaillant au lendemain de son exécution, ainsi qu'une lettre qu'il adressait au maire de Marseille disant : « On veut me prendre par la famine, m'enlever mon pain, mais je sors de cette résignation qui fait la force des bourgeois, et je suis résolu à me défendre par la nature, car je suis en cas de légitime défense. »

Il y a huit jours encore, Mat faisait l'homme-sandwich au service d'un bateau de promenade de notre port.

Son crime a produit une vive surexcitation dans notre population.

Nous avons vu Mat au parquet hier soir. C'est un homme de petite taille, portant la barbe blonde. Ses vêtements déguenillés indiquent qu'il était dans un dénuement complet. Il est atteint de myopie et c'est un cerveau déséquilibré par les théories anarchistes.

En 1893, il avait été arrêté en notre ville pour vagabondage. Nous avons rendu visite à sa victime dont l'état continue à inspirer des inquiétudes. M. Blanc a fait preuve d'un rare sang-froid au moment de l'agression. C'est lui-même qui retira le poinçon du criminel de la plaie béante. L'arme a pénétré dans la région antéroexterne, sous l'oreille gauche.

M. Blanc est très connu à Marseille où il a une nombreuse famille que cet événement plonge dans une grande désolation.

NOUVELLES DU JOUR

M. Spuller à Chaulnes

Amiens, 20 mai. — M. Spuller, ministre de l'instruction publique, est arrivé à midi. Après la réception des autorités et le déjeuner à la préfecture, M. Spuller est parti pour Chaulnes, où il présidera, cet après-midi, les fêtes du centenaire de la mort du grammairien Lhomond.

Chaulnes, 20 mai. — M. Spuller est arrivé à 3 heures, accompagné du préfet, du recteur, du général Sonnois et de nombreux fonctionnaires.

Le ministre a été reçu à la gare par le maire et les autorités.

Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, était présent.

M. Spuller s'est immédiatement rendu à l'hôtel de ville où ont eu lieu les réceptions. Mgr Renou, évêque d'Amiens, lui a présenté son clergé. M. Spuller a rendu hommage à l'esprit de conciliation et de concorde de Mgr Renou et de ses prêtres.

Il a ajouté que beaucoup de malentendus seraient évités et bien des difficultés aplanies si tous apportaient le même esprit dans leurs relations avec le pouvoir.

« Concordat, a dit le ministre, signifie concorde et non antagonisme. Je suis heureux, en cette occasion, de le redire au lendemain du jour où le président du conseil vient de si bien délimiter les devoirs des uns et des autres.»

Mgr Renou a répondu qu'il était heureux de voir le ministre rendre hommage à l'esprit de conciliation et de concorde qui anime son clergé.

Chaulnes, 20 mai. — Dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration de la statue Lhomond, M. Spuller a rendu hommage à l'homme de bien, au professeur modeste, qui a répandu autour de lui une morale très douce, inspirée par l'esprit chrétien.

M. Spuller estime que la France ne peut pas rompre entièrement avec le passé auquel nous sommes attachés par quatorze siècles de vie commune.

Nous portons, dit-il, la lampe de la vie, à travers les peuples, nous la tenons de nos ancêtres, ne renonçons pas à cette mission ; ce serait diminuer la France ; or la démocratie n'est pas faite pour une telle tâche.

Le ministre préconise le culte de l'idéal.

M. Spuller termine en se déclarant heureux de pouvoir tenir ce langage devant la statue du maître Lhomond.

Le congrès ouvrier socialiste

Paris, 20 mai. — Cette après-midi, le congrès ouvrier socialiste a tenu son assemblée générale et dernière. Le citoyen Guérard présidait. Parmi les résolutions adoptées, citons les suivantes :

Sur la première question de la défense des libertés politiques et syndicales, le congrès condamne la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels, comme attentatoire aux libertés syndicales et politiques de la classe ouvrière. Il rappelle au sentiment de la dignité les syndicats qui se sont leurrés en se soumettant.

Il invite les groupements ouvriers à entrer dans la voie révolutionnaire et à résister à outrance à la loi de 1884.

Le parti ouvrier déposera à la Chambre, par l'entremise de ses élus, une proposition d'abrogation complète de la dite loi.

Le principe de la grève générale est adopté ; mais le congrès ne croit pas possible de déterminer, même approximativement, le moment favorable à sa déclaration ; il est convaincu que les événements naturels qui poussent les classes sociales à un antagonisme de plus en plus violent se chargeront d'en fixer la date irrévocable.

Les élections législatives de dimanche

Carcassonne, 20 mai. — Le docteur Marsan, opportuniste, maire de Castelnaudary, a son élection assurée par plus de 5,000 voix sur 14,000 inscrits. Il manque 26 communes.

Bagnères-de-Bigorne, 20 mai. — M. Edmond Blanc, rallié, est élu avec 3,000 voix de majorité.

Elections municipales à Saint-Denis

Paris, 20 mai. — Dix conseillers municipaux de Saint-Denis formant la minorité modérée de ce conseil révolutionnaire avaient démissionné pour protester contre une augmentation d'impôts. Ils viennent d'être réélus, aujourd'hui, par 4,200 contre 3,500 obtenus par les candidats révolutionnaires.

Un grave accident dans un théâtre à Paris
Plusieurs artistes blessés

Paris, 20 mai. — Un grave accident est arrivé au théâtre Moncey pendant la représentation du *Voyage en Suisse*.

Au moment où devait se produire l'explosion du train, un des clous de la pièce, le machiniste, chargé de faire dans la coulisse, la batterie de fusils, tourna ceux-ci vers la scène et les bourres faisant balle vinrent atteindre grièvement les acteurs, entr'autres un des Omersi, les fameux clowns, lequel a, à la jambe, une plaie profonde de 35 millimètres.

Mme Magnan est atteinte au bras et à l'épaule, les autres interprètes atteints ne le sont que légèrement.

La catastrophe s'est produite au baisser du rideau, aussi n'y a-t-il pas eu de panique dans la salle.

Après un entr'acte d'une heure la pièce a fini tant bien que mal.

Les orages dans la Touraine

Montbrison, 20 mai. — Les pluies torrentielles de ces jours-ci ont amené des glissements considérables de terrains dans les montagnes du Forez, entre Noiretable et Saint-Thurins, sur la ligne du chemin de fer de Saint-Etienne à Clermont-Ferrand.

Un train de voyageurs parti de Clermont hier soir, est resté en détresse à Saint-Thurins, où les voyageurs ont dû passer la nuit. Des secours ont été envoyés de Thiers et de Montbrison et la voie a pu être déblayée.

Les fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc

Perpignan, 20 mai. — Ce matin a eu lieu dans la basilique de Saint-Jean une imposante cérémonie en l'honneur de Jeanne d'Arc. L'assistance était considérable. La cérémonie a eu un grand éclat.

Les militaires aux fêtes de Jeanne d'Arc

Le *Figaro*, parlant de la décision prise, samedi, par le Conseil des ministres, dit :

» Pour la fête organisée à Paris, les instructions avaient été tout autres, et le gouverneur militaire avait autorisé les officiers à se rendre à Notre-Dame en uniforme. Personne ne s'était plaint de cette mesure et il était certainement inutile de la rapporter. Mais on prétend que M. Casimir Périer a voulu répondre ainsi à la dernière lettre de M. le comte de Paris à la jeunesse royaliste. »

Jeanne d'Arc et la franc-maçonnerie

Paris, 20 mai. — Le *Matin* confirme l'hostilité de la franc-maçonnerie à l'égard de Jeanne d'Arc.

« Cette hostilité, dit notre confrère, s'est traduite par une planche-lire circulaire de la loge la *Clémente amitié* à tous les ateliers placés sous l'obédience du Grand-Orient de France.

» La circulaire engage tous les FF∴ à agir sur les pouvoirs publics pour que Jeanne d'Arc n'ait pas sa fête nationale. De plus, elle engage tous les FF∴ à ne pas prendre part aux manifestations en l'honneur de la célèbre héroïne.»

De l'église au presbytère en procession. — Procès-verbal contre l'évêque de Montauban et le curé de l'Isle-sur-Sorgue.

L'Isle-sur-Sorgue, 20 mai. — Hier matin avait lieu la cérémonie de la confirmation, présidée par Mgr l'évêque de Montauban, remplaçant Mgr l'Archevêque d'Avignon, qui se trouve indisposé. Après la cérémonie, Monseigneur est sorti de l'église, la mitre en tête et la crosse en main, précédé par le clergé et les enfants de chœur. Le cortège s'est rendu processionnellement à la cure.

Dans l'après-midi le commissaire de police a signifié à M. l'abbé Daltio, curé de l'Isle-sur-Sorgue, que procès-verbal lui était dressé pour avoir contrevenu à l'arrêté municipal qui interdit les processions. Procès-verbal a été également dressé à Mgr l'évêque de Montauban et à un vicaire-général du diocèse d'Avignon qui se trouvait présent à la cérémonie.

Ces faits ont produit une vive et légitime émotion dans la catholique population de l'Isle-sur-Sorgue.

Le discours du Pape au Consistoire secret

Paris, 20 mai. — Le discours prononcé par Léon XIII dans le Consistoire secret et dont on connaîtra la teneur a été, dit-on, une sorte de revue des actes de son pontificat, constituant une sorte de testament politique.

L'incident de Bangkok

Paris, 20 mai. — Revenant sur l'incident de Bangkok le *Figaro* fait les réflexions suivantes :

« L'attentat est du 8 avril. Le ministre des affaires étrangères n'en est avisé que le 18 mai et après avoir interrogé son agent.

» Voilà qui est incompréhensible!

» Un consul, faisant fonctions de ministre résident, ne croit pas devoir notifier à ses chefs hiérarchiques un fait de la gravité de celui que nous rapportons. Seul, il se fait juge de la valeur de l'outrage, il le pèse, le mesure, le voit d'importance assez minime; et il se contente d'une simple amende infligée aux coupables.

» Pour une simple amende, le premier Siamois venu peut se payer le luxe de bondir sur un matelot français, de lui administrer des coups de canne et de lui balafrer la figure avec son couteau.

» Pendant que les meurtriers siamois se promènent

FEUILLETON DU 22 MAI 1894. — N° 1

UNE JEUNE FEMME

Par EDGY

I

Dans la petite salle à manger coquette où un clair feu de bois brûlait, combattant les frissons printaniers épars dans l'air du soir, Jeanne achevait de mettre le couvert avant le retour de son mari.

La lampe suspendant au-dessus de la table sa claire lumière concentrée par l'abat-jour, faisait luire la vaisselle fine et le cristal des verres, allumant la blancheur de neige de la nappe d'un gai rayon de soleil.

Svelte et blonde, un air d'animation et de jeunesse, elle s'activait autour de la table, courait au buffet vitré et poussait parfois jusqu'à la cuisine, d'où parvenaient, par l'entrebaillement des portes, de fines odeurs de plats friands.

Quand tout fut près, elle inspecta le couvert d'un dernier regard, d'un petit clin d'œil satisfait. C'était bien; Claude pouvait venir. Et les yeux fixés sur la pendule, elle attendit sans impatience.

A sept heures un quart, un coup de sonnette, vrai carillon allègre, annonça le maître de la maison.

Dès le baiser du retour donné à sa femme, un baiser longuement appuyé qui trahissait l'épanouissement d'une lune de miel, il eut un joyeux cri d'étonnement :

— Comment, tu m'as fait du feu?... C'est gentil cela... Moi qui ai frissonné tout le jour au ministère... J'avais pourtant le soleil dans le dos à travers la vitre... Il est vrai qu'un soleil d'avril...

Il s'arrêta dans son verbiage, la tête dressée, les narines palpitantes, humant avec un sourire les fumets qui, de la cuisine, arrivaient jusqu'à lui.

—... Heû... heû... on dirait. . heû... heû... que ça sent bon ici... Quel dîner vas-tu donc nous donner là?...

Elle ne répondit pas, toute son animation tombée, une légère barre au front, comme si la présence de son mari lui eût ramené à l'esprit la préoccupation de quelque gros souci, momentanément écartée.

Se trompant à la froideur de sa femme, qu'il prit pour une affection de réserve, Claude conclut en s'exclamant avec bonhomie.

— Je renonce à chercher davantage et ne veux plus m'étonner de rien... puisque c'est décidément le jour de surprises...

A ce mot, un très pâle sourire glissa sur les lèvres de Jeanne, suivi d'un éclair de défi railleur apparu dans les yeux, comme pour se confirmer à elle-même l'assurance qu'en fait de surprise, elle lui en réservait certainement une autre encore.

Ils commencèrent à manger silencieusement; elle, songeuse ; lui tout à sa grande faim.

Le jeune ménage n'avait qu'une petite bonne de dix-huit ans, nouvellement arrivée de province, et encore si gauche que Jeanne devait s'occuper du service. Cela l'aidait à cacher cette préoccupation qu'elle ne voulait pas laisser deviner à Claude; elle se dépensait dans d'interminables allées et venues de la salle à manger à la cuisine, desservant, apportant les plats, s'efforçant de voiler son agitation sous un sourire.

Lorsque le café fut servi fumant dans les tasses, Claude raconta sa journée, des histoires de bureaux, les petits potins du ministère. Jeanne l'écoutait, paraissant très attentive, sa pensée pourtant bien loin de là...

Elle avait posé ses deux coudes sur la table, et ses mains nouées sous le menton supportaient sa jolie tête aux yeux mi-perdus dans l'ombre des cils. Et, tout-à-coup, comme il achevait le récit d'une farce assez drôle jouée à un chef de bureau par l'un de ses subordonnés, elle lui dit brusquement, sans transition, ne sachant comment présenter la chose, mais accentuant en câlinerie son immuable sourire qui la faisait plus charmante ;

— Ah! dis donc, Claude... pendant que j'y songe... j'aurais besoin de deux mille francs.

Il la regarda, les sourcils dressés :

— Ce n'est pas sérieux, n'est-ce pas

Le visage de Jeanne se rembrunit subitement d'une expression de sécheresse ; et se levant en repoussant sa chaise d'un geste d'humeur, elle quitta la table en détournant un peu la tête, dérobant son trouble et son impatience au regard d'interrogation et de stupeur qui pesait sur elle.

Alors, tandis qu'elle allait et venait par la pièce, faisant mine de ranger autour d'elle, sur la table et dans le buffet, elle se décida à répondre, espérant que le trait avait pénétré :

— C'est tout ce qu'il y a de plus sérieux, et je ne vois pas en quoi cela peut t'étonner, fit-elle d'un ton qui voulait être calme, mais où l'on sentait poindre un levain d'irritation.

Et, tout de suite, pour ne pas laisser à Claude le temps de placer une question ou un blâme, elle se perdit dans un dédale d'explications, discutant, élevant la voix, citant des chiffres.

— ... Tu m'as donné mille francs pour le mobilier, rappelle-toi.

Il fit, de la tête, un signe pour dire qu'il se rappelait, en effet, et si bien même qu'il ne voyait pas du tout où elle allait en venir.

— ... Eh! bien, poursuivait-elle, deux mille dépensés pour l'ameublement de cette salle à manger et mille pour payer la vaisselle, les cristaux et les objets de cuisine, le strict nécesssaire, cela fait ton compte, j'imagine. Mais nous n'avons ni chambre ni salon et...

Cette fois, il l'interrompit, positivement ahuri.

— D'abord, nous n'avons pas besoin de salon ; *n'a-t-il pas été convenu entre nous que nous ne recevrions personne tant que mes appointements modestes de sous-chef ne nous le permettraient pas* sans beaucoup de gêne? et quant à une chambre, je pense que la nôtre à assez bon ton, toute en palissandre...

Il avait un tel air de fierté candide en prononçant ces derniers mots, que Jeanne en fut exaspéré, le trouvant aussi par trop bête, et comme s'il s'entêtait à ne pas vouloir comprendre.

Elle secoua violemment ses épaules et lui cria, la face soudainement enflammée de colère,

— Eh!... Il n'est pas payé ton palissandre!... Tout est à crédit et nous devons et tu dois deux mille francs, les deux mille francs que je te demande, au tapissier du boulevard Haussmann... Tu as beau me regarder avec des yeux ahuris, c'est ainsi.. Si tu crois que je te parle de ces choses pour mon plaisir.,.

Il la regardait sans un mot, douloureusement surpris, et non tant de ce qu'elle venait de lui apprendre que de l'aspect nouveau sous lequel elle lui apparaissait, comme subitement dépouillée de son grand charme de séduction.

Il ne retrouvait plus dans cette femme aigre de colère, qui le foudroyait de deux yeux méchants, la douce compagne de ses premiers jours, au sourire de tendresse ou de raillerie fine, et bonne quand même, bonne toujours, la jolie femme aux gestes câlins dont l'image le hantait dès qu'il s'en éloignait, et qui demeurait en lui comme un enchantement.

Il semblait que son cœur frissonnât comme sous l'effleurement vague d'une déception...

Il quitta sa place, empli de malaise, et sans avoir l'énergie de lui faire de reproches, tendit vers elle sa main loyale.

— Je ne te gronderai pas... tu as agi étourdiment... comme une véritable enfant.., Mais j'arrangerais les choses et tu seras raisonnable désormais, n'est-ce pas? Promets-le moi...

Il lui parlait d'un ton presque humble, comme un suppliant, semblant lui demander pardon d'être obligé de traiter cette question qu'il sentait les désunir et d'enrayer, pour l'avenir, la foule de ses fantaisies.

— Allons, donne-moi la main, veux-tu ?... Pourquoi bouder plus longtemps? .. Ton joli sourire te va si bien !... Ai-je donc vraiment de si grands torts?

Et comme elle ne répondait pas, toujours plus froide, contractant sa bouche d'un pli amer, ne voulant pas voir la main humblement tendue vers elle, et se reculant a mesure que l'étreinte de son mari se rapprochait, il laissa retomber son bras d'un grand geste de découragement, et murmura, l'âme navrée :

— Oui, c'est vrai, j'ai un tort, un grand tort, celui de n'être pas millionnaire et de ne pouvoir t'entourer du luxe qui conviendrait à ta beauté. Mais je t'aime tant, qu'il me semble qu'avec un peu d'amour tout est facile et toute la vie supportable, que le logis paraît moins nu et la médiocrité moins amère.

Il se tut, s'abîmant dans de poignantes réflexions. Il comprenait maintenant le « pourquoi» des prévenances de la soirée, le bon feu égayant la pièce, les friandises du dîner... Et il sentait aussi qu'il y avait un point noir entre eux, comme une fêlure à leur grand bonheur.

Il en eût soudainement les yeux pleins de larmes ; et comme pour ne pas les laisser couler devant Jeanne, il tenait ses paupières closes, il entendit la porte de la salle à manger claquer, en se fermant, sous une main irritée. Il se retourna; il était seul.

Alors, il laissa librement déborder son cœur... Mais il n'aurait pas eu les yeux humides, peut-être, s'il avait pu voir le joli sourire qui illumina le corridor derrière la porte fermée...

Ce fut leur première brouille.

II

Quand Claude Marin avait épousé Jeanne Duthil, il semblait qu'il fût en droit d'espérer le bonheur. La fiancée ne possédait pas un sou de dot, mais ses yeux gris étaient les plus beaux du monde. Quant à lui, bien que sa situation fût modeste, elle était assez appréciable, vu l'avancement auquel il pouvait prétendre. Ses grandes qualités l'avaient mis en évidence au ministère où il était sous-chef de bureau, et on lui donnait à espérer qu'à une vacance prochaine il serait promu chef.

Il loua, rue de Bourgogne, un petit appartement pour la décoration duquel il fut entendu que Jeanne aurait carte blanche. Elle lui avait habilement laissé le choix de la demeure dans ce quartier paisible, afin de se réserver celui de l'ameublement. Elle prit son temps, voulut réfléchir, résolue à fair des prodiges avec ses ressources modestes, relativement à la proportion de ses désirs.

Jeanne aimait le luxe. Depuis des années, depuis que, dans la maison maternelle, les limbes obscurs de son cerveau d'enfant s'étaient déchirés aux milles secousses, à tous les heurts des mesquineries d'une vie à l'étroit, elle avait ambitionné soustraire sa beauté à des combats stériles, à des acoquinements